



Direction de l'intérieur et de la justice
Office du registre du commerce du canton de Berne

Poststrasse 25
3071 Ostermundigen
+41 31 633 43 60
hrabe@be.ch
www.hrabe.ch

Société anonyme: modifications générales

Raison de commerce (conformément à l'inscription au registre du commerce)

Siège (conformément à l'inscription au RC)

N° IDE (conformément à l'inscription au RC)

CHE-

1. Nouvelle raison de commerce

2. Nouveau siège

3. Nouveau domicile

Locaux propres:

Adresse de domiciliation (c/o):

4. Autre nouvelle adresse, le cas échéant

5. Radiation de l'adresse suivante

6. Nouvelle date des statuts

7. Nouveau but

8. Nouveau capital-actions / nouvelle monnaie

--

9. Nouveaux apports effectués

--

10. Nouvelles actions

Nombre, type, valeur nominale:	Actions privilégiées
Nombre, type, valeur nominale:	Actions à droit de vote privilégié

11. Nouveaux droits de préférence, le cas échéant

Les actions privilégiées accordent des droits de priorité en termes de	dividendes produit de la liquidation droit de souscription
--	--

12. Nouveau capital-participation

--

13. Nouveaux apports effectués

--

14. Nouveaux bons de participation

Nombre, type, valeur nominale:	Bons de participation privilégiés
Nombre, type, valeur nominale:	

15. Nouveaux droits de préférence, le cas échéant

Les bons de participation privilégiés accordent des droits de priorité en termes de	dividendes produit de la liquidation droit de souscription
---	--

16. Nouvelle restriction à la transmissibilité

La transmissibilité des actions nominales est restreinte en vertu des statuts.
La transmissibilité des bons de participation nominaux est restreinte en vertu des statuts.

17. Nouvelles actions au porteur et/ou nouveaux bons de participation au porteur

La société a coté en bourse des droits de participation; elle est par conséquent habilitée à détenir des actions au porteur ou des bons de participation au porteur.
La société a émis la totalité des actions au porteur ou des bons de participation au porteur sous forme de titre intermédiés au sens de la loi sur les titres intermédiés. Elle est donc habilitée à détenir des actions au porteur ou des bons de participation au porteur.

18. Nouveaux bons de jouissance, le cas échéant

Nombre:	Droits:
---------	---------

19. Nouvelles communications aux actionnaires

--

20. Nouveaux organes de publication

--

21. Nouvel organe de révision ou nouvelle renonciation au contrôle restreint

Nom/raison de commerce de l'organe de révision:	Numéro IDE:
Selon la déclaration du _____, il a été renoncé au contrôle restreint.	

22. Augmentation du capital

Augmentation ordinaire du capital avec apport en espèces
Augmentation ordinaire du capital par conversion de fonds propres dont la société peut librement disposer
Augmentation ordinaire du capital par compensation
Augmentation ordinaire du capital par apport en nature
Augmentation du capital dans les limites de la marge de fluctuation du capital, par apport en espèces
Augmentation du capital dans les limites de la marge de fluctuation du capital, par conversion de fonds propres dont la société peut librement disposer
Augmentation du capital dans les limites de la marge de fluctuation du capital, par compensation
Augmentation du capital dans les limites de la marge de fluctuation du capital, par apport en nature
Augmentation au moyen d'un capital conditionnel
L'assemblée générale a décidé, le _____ la création d'un capital conditionnel avec un renvoi aux statuts pour les détails.
L'assemblée générale a décidé, le _____ une marge de fluctuation du capital avec un renvoi aux statuts pour les détails.
Abrogation de la disposition statutaire concernant le capital conditionnel
Abrogation de la disposition statutaire concernant la marge de fluctuation du capital

23. Nouveaux apports en nature

--

24. Nouvelle compensation

--

25. Contenu et valeur d'avantages particuliers, le cas échéant, conformément aux nouveaux statuts

--

26. Réduction du capital

Réduction ordinaire du capital
Réduction du capital par suite de pertes
Réduction et augmentation simultanée du capital au montant actuel ou à un montant plus élevé
Réduction du capital dans les limites de la marge de fluctuation du capital

27. Fusion

--

28. Scission

--

29. Transformation

--

30. Transfert de patrimoine au sens de la loi sur la fusion

La société transfère, conformément au contrat de transfert du patrimoine du

des actifs d'un montant de
et des passifs (capitaux de tiers) de

à l'entité juridique suivante:

Date

Montants

Raison de commerce/nom

Siège

N°IDE

Contre-prestation

31. Dissolution

La société a été dissoute, conformément à la décision de l'assemblée générale du
--

32. Inscription de nouvelles personnes ou changements concernant les personnes inscrites

Nom de famille¹

Prénom²

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste³

Sexe / titres universitaires⁴

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité⁵

Domicile

Fonction⁶

Droit de signature⁷

Inscription

Modification

Nom de famille¹

Prénom²

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste³

Sexe / titres universitaires⁴

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité⁵

Domicile

Fonction⁶

Droit de signature⁷

Inscription

Modification

¹ Le nom de famille à inscrire est celui qui figure sur la pièce d'identité officielle de la personne.

² Si la personne porte plusieurs prénoms, seul(s) celui ou ceux devant être publié(s) doit ou doivent être fourni(s).

³ L'indication est facultative et ne doit donc être fournie que dans le cas où un éventuel prénom usuel, diminutif ou nom d'artiste doit être publié.

⁴ Les titres universitaires doivent s'accompagner d'une attestation (p. ex. légalisation ou copie du diplôme universitaire).

⁵ Inscrire le lieu d'origine pour les citoyennes et les citoyens suisses et la nationalité pour les ressortissantes et les ressortissants étrangers.

⁶ À indiquer obligatoirement pour l'associée ou l'associé; dans les autres cas, il est possible d'inscrire «sans fonction».

⁷ Des signatures individuelles ou collectives ainsi que des procurations individuelles ou collectives sont possibles.

33. Radiation de personnes inscrites

Nom de famille

Prénom

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste

Sexe / titres universitaires

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité

Domicile

Fonction

Droit de signature

Nom de famille

Prénom

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste

Sexe / titres universitaires

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité

Domicile

Fonction

Droit de signature

Nom de famille

Prénom

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste

Sexe / titres universitaires

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité

Domicile

Fonction

Droit de signature



34. Pièces justificatives remises

1. Réquisition d'inscription
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.

9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.

35. Commande d'un extrait du registre du commerce (facultatif)

Extrait du registre du commerce après la publication dans la FOOSC (40 fr.)	Nombre:
Extrait du registre du commerce avant la publication dans la FOOSC (120 fr.)	Nombre:

36. Signature(s) de la ou des personnes requérant l'inscription

Nom / prénom (en caractères d'imprimerie)

Nom / prénom (en caractères d'imprimerie)

37. Signature de la ou des nouvelle(s) personne(s) disposant du droit de signature

Nom / prénom (en caractères d'imprimerie)

Nom / prénom (en caractères d'imprimerie)

Les nouvelles personnes disposant du droit de signature ci-dessus doivent signer personnellement auprès de l'Office du registre du commerce, en présentant un passeport, une carte d'identité ou un titre de séjour suisse valables (art. 21, al. 1, lit. a ORC). Si la signature est déposée comme pièce justificative, sur papier, elle doit être légalisée par une personne ayant qualité pour dresser un acte authentique (art. 21, al. 1, lit. b, ch. 1 ORC). Les légalisations auxquelles il a été procédé à l'étranger seront munies d'une surlégalisation ou d'une apostille.

Coordonnées

La présente feuille ne constitue pas une pièce justificative pour l'inscription au registre du commerce. Veuillez la remettre séparément (non imprimée ou remplie en recto verso) afin que les indications ne soient pas soumises à la publicité du registre du commerce.

Adresse postale de livraison

Adresse électronique de livraison

Adresse de facturation des émoluments

**Coordonnées de la personne à contacter
(questions, etc.)**